

Création sous tension :

Le 2^{ème} Panorama EY-France Créative souligne la croissance et le poids des 10 secteurs culturels et créatifs

Tags : culture / croissance / emploi / industries créatives/ création

Liens : www.ey.com/FR/ICC ; www.francecreative.fr

Paris, le 27 novembre 2015

France Créative et EY dévoilent le 2^{ème} Panorama de l'économie de la culture et de la création en France.

Ce Panorama réaffirme la contribution des secteurs culturels et créatifs à la croissance économique et à la création d'emplois en France.

Les dix secteurs analysés par EY (arts visuels, musique, spectacle vivant, cinéma, télévision, radio, jeu vidéo, livre, presse, publicité et communication) ont représenté, en 2013, **83,6 milliards d'euros de revenus et 1,3 million d'emplois**.

Croissance au cœur de l'économie française

Selon Marc Lhermitte, associé EY et auteur de l'étude : « *Les industries culturelles et créatives restent une force indéniable de l'économie française. Nos créateurs, producteurs, techniciens et entrepreneurs rayonnent à l'international et sont autant d'ambassadeurs de l'attractivité de la France* ».

En augmentation de 1,2% par rapport à la 1^{ère} étude (publiée en octobre 2013), les dix secteurs ont enregistré, malgré la crise touchant certains de ces métiers, une croissance supérieure au reste de l'économie française (+0,9% sur la même période). Cette croissance s'illustre, par exemple, dans la dynamique des festivals, du tourisme culturel et du design « made in France ».

Avec 1,3 million d'emplois, les industries culturelles et créatives représentent plus du double des emplois liés à la production automobile et 8 fois ceux du secteur de la chimie.





France Créative

L'étude souligne que les arts visuels, la musique et le spectacle vivant sont les 3 principaux employeurs de l'économie culturelle, avec **64% du total des effectifs**. Au total, ce sont plus de 982 métiers - pour la plupart non-délocalisables - qui ont été recensés dont 52% dans la création, 28% dans la diffusion et 20% dans la production.

Capitales pour le rayonnement de la France à l'international, les industries culturelles et créatives sont à la fois puissamment exportatrices (2,7 milliards d'euros en 2013) et des relais de renouvellement urbain, du tourisme et de l'attractivité des territoires. Le 2^{ème} Panorama présente 18 cas territoriaux qui redéfinissent la géographie culturelle et économique française.

Une économie en transformation

Les offres numériques, qui elles-mêmes explosent, sont loin de compenser la perte des revenus issus des circuits traditionnels. A titre d'exemple, l'augmentation des ventes et recettes numériques (e-books, streaming, téléchargements, recettes publicitaires en ligne, VoD), estimée à +214 millions d'euros entre 2011 et 2013, ne permet pas d'équilibrer les 716 millions d'euros de pertes enregistrées par les secteurs de la musique, de la presse, de l'audiovisuel et du livre sur les ventes de CDs, DVDs, livres papier et journaux et magazines.

Par ailleurs, le recul du soutien public, marqué par une baisse continue de la contribution de l'Etat à la Culture entre 2010 et 2013 (de 1,6% par an), peut remettre en question la place de la culture comme relais d'attractivité des territoires.

L'étude souligne enfin que l'enjeu principal reste la répartition de la valeur entre acteurs traditionnels, producteurs de contenu créatif et média numérique.

France Créative rappelle ainsi « *La culture et la création sont une chance pour notre pays, pour tous les pays. Cette étude illustre la nécessité de soutenir nos secteurs pour confirmer et développer leur potentiel social et économique* ».

L'étude intégrale est téléchargeable sur le site www.francecreative.fr et sur le site www.ey.com/FR/ICC

France Créative est une plateforme qui regroupe les acteurs des secteurs culturels et créatifs à l'origine des Premier et Second Panorama de l'économie de la culture et de la création en France réalisés par EY et parus respectivement en novembre 2013 et octobre 2015: l'AACC (Association des Agences-Conseils en Communication), l'ADAGP (Société des auteurs dans les arts





France Créative

graphiques et plastiques), l'Adami (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes), Audiens, l'Association de la Presse d'Information Politique et Générale (Association IPG), le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image animée), la CSDM (Chambre syndicale de l'Édition Musicale), l'ESML (Association des éditeurs de services de musique en ligne), la Fesac (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma), la Fnac, Pictanovo (Communauté de l'Image en Nord-Pas de Calais), le Pôle Numérique et culturel Euralens, le Prodis (Syndicat national des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles), la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), la SAIF (Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe), la Scam (Société Civile des Auteurs Multimédia), la SGDL (Société des Gens de Lettres), le SNE (Syndicat national de l'édition), le SNJV (Syndicat National du Jeu Vidéo), le SPCS (Syndicat de la Presse Culturelle et Scientifique), le SPQN (Syndicat de la Presse Quotidienne Nationale) et la SRF (Société des Réalisateurs de Films).

EY | Audit | Conseil | Fiscalité et Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com

© 2015 Ernst & Young Advisory
Tous droits réservés.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

Contact EY :

Bonnie OLIVIER 01 46 93 48 92
bonnie.olivier@fr.ey.com

Contact France Créative :

Yohan BEAUX 01 47 15 46 81
Yohan.beaux@sacem.fr

